

[Français]

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier):** Monsieur le Président, je désire intervenir pendant quelques minutes seulement. J'aimerais faire remarquer à la Chambre que cet amendement proposé par le député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) peut se catégoriser comme une mesure fiscale énormément régressive dans le sens le plus péjoratif du mot régressif, c'est-à-dire qu'elle permet à certaines personnes au pays d'investir, de réaliser des profits, des gains, et de réduire leurs impôts en utilisant cette mesure, cette déduction de gain en capital de \$500,000, sur une certaine période d'années, ce qui est d'après moi un manque à gagner, une perte de revenu pour le gouvernement, et si on en croit les chiffres qui ont été circulés, ce manque à gagner, cette perte pour l'année 1985-1986 se chiffre à 300 millions de dollars, c'est-à-dire que le gouvernement perd 300 millions de dollars au profit des riches, et pour les années subséquentes jusqu'en 1991, ce sera \$1,250,000,000 qui seront perdus dans les coffres qu'il va falloir renflouer en allant chercher cet argent-là chez les Canadiens en général, les Canadiens qui travaillent et qui n'ont pas de revenu suffisant pour pouvoir utiliser cet avantage fiscal.

[Traduction]

L'objet de cet amendement est très clair. Il consiste à modifier le projet de loi C-84 à l'article 58, en ajoutant à la suite de la ligne 40, page 90, ce qui suit: ««bien canadien admissible» d'une personne désigne un bien qui était une garantie canadienne au sens du paragraphe 6 de l'article 39». La proposition peut paraître compliquée, mais, en somme, elle signifie que pour être admissibles, les investissements doivent se faire au Canada. Il s'agit donc simplement de convaincre le gouvernement qu'il n'est pas avantageux, pour les Canadiens, d'accorder des exemptions fiscales sur leurs gains à ceux qui ont investi à l'étranger, de leur donner cet avantage fiscal au Canada.

Je ne veux pas m'attarder, car je sais que vous voulez passer à d'autres amendements. Je tiens à appuyer les propos de mes collègues. En effet, il faut essayer de convaincre le gouvernement qu'il y va de nos intérêts à nous, Canadiens, de ne pas avantager ceux qui ont investi à l'étranger. Veillons à ce que les investissements se fassent au Canada, pour créer des emplois au Canada, et accordons ces avantages à ceux qui s'efforcent d'améliorer l'économie canadienne.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de revenir sur toutes les critiques que nous avons déjà formulées au sujet du budget dans d'autres débats. Les députés et notamment les ministériels devraient savoir que les propositions budgétaires ont été critiquées par presque tous les groupes qui représentent nos personnes âgées, nos familles et nos assistés sociaux et les organismes qui luttent contre la pauvreté. L'Église anglicane a publié récemment un rapport intitulé *Poverty in Canada*, où l'on dit ce qui suit au sujet du budget:

### *Impôt sur le revenu—Loi*

Pendant que notre nation était plongée dans certains des problèmes sociaux les plus graves de son histoire, le gouvernement fédéral a présenté son budget. Ce budget devait représenter la réponse d'un gouvernement compatissant après des mois de consultations et de négociations avec les grandes entreprises, les syndicats, les petites entreprises, les Églises et les groupes communautaires. Ce fut en fait un virage vers la droite, et cela touchera directement la vie de millions de Canadiens qui ressentent déjà les effets de la pauvreté.

A propos de la proposition du gouvernement visant à supprimer l'impôt sur les gains en capital de \$500,000 réalisés par n'importe quel Canadien, le rapport dit ceci:

La taxe sur les gains en capital avantagera passablement tous ceux qui ont déjà de l'argent.

Il n'y a pas que les gens qui s'emploient à représenter les intérêts des Canadiens ordinaires à revenus modestes qui avancent ce genre d'argument. Les détracteurs de la proposition du gouvernement ne s'intéressaient pas particulièrement ou ne cherchaient pas à défendre des droits des citoyens ordinaires. Ce sont en fait des spécialistes en matière fiscale, qui consacrent généralement leur temps à expliquer aux personnes et aux sociétés bien nanties comment faire pour éviter de payer des impôts ou pour réduire leur fardeau fiscal, qui se sont opposés à cette proposition.

Nous avons l'avis de M. William Lowler, ancien fonctionnaire à la direction de la politique fiscale du ministère des Finances, et conseiller technique auprès du groupe de travail conservateur chargé d'étudier le ministère du Revenu du Canada en 1984. Il déclarait dans le *Financial Post* du 30 novembre 1985 que cette proposition du gouvernement aura des conséquences catastrophiques sur le régime fiscal et à propos de cette proposition particulière que:

Elle est de portée trop vaste. Bien qu'un grand nombre d'entre eux souscrivent au prélèvement d'un impôt moins élevé sur les revenus provenant de la vente d'actions canadiennes ordinaires, les fiscalistes ne voient pas en quoi l'affranchissement de l'impôt des gains provenant de la vente de bijoux, de chalets d'été, ou d'appartements en copropriété en Floride, avantagera l'économie.

Il ajoute ceci:

Les exemptions détruisent la neutralité qui existait entre l'imposition des dividendes et des gains en capital.

Il dit que cette neutralité est vitale pour obtenir une bonne intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers. John Bossons, économiste de l'Institut d'analyse de politiques de l'Université de Toronto dit ceci:

Les principaux bénéficiaires de l'exemption d'impôts seront probablement les spéculateurs immobiliers.

Je demande aux députés conservateurs qui tiennent comme nous tous à trouver des emplois pour les 1,125,000 Canadiens qui n'en ont pas, de rendre notre secteur manufacturier plus efficace afin de permettre aux entreprises d'être concurrentielles au Canada et sur les marchés internationaux, ce qui se traduira par des profits pour les entreprises et par des emplois pour les travailleurs. Comment une telle spéculation immobilière va-t-elle créer des emplois? A qui profitera-t-elle si ce n'est aux spéculateurs? A qui cela va-t-il profiter sinon à ces spéculateurs?